



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/43/441
S/19985

5 juillet 1988

FRANCAIS

ORIGINAL : CHINOIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-troisième session
Point 23 de la liste préliminaire*
LA SITUATION AU KAMPUCHEA

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-troisième année

Lettre datée du 5 juillet 1988, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de la Chine auprès l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte de la déclaration du Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine, datée du 1er juillet 1988 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et le texte intégral de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 23 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la
République populaire de Chine
auprès de l'Organisation des
Nations Unies.

(Signé) LI Luye

* A/43/50.

ANNEXE

Déclaration du Ministère des affaires étrangères de la République
populaire de Chine datée du 1er juillet 1988

Près de 10 ans se sont écoulés depuis l'invasion militaire du Kampuchea par les autorités vietnamiennes. L'agression du Viet Nam constitue une violation de la Charte des Nations Unies et des normes régissant les relations internationales. Catastrophe terrible pour la nation kampuchéenne, elle a aussi été cause de grandes souffrances pour le peuple vietnamien. Elle a, en outre, gravement compromis la paix et la stabilité dans l'Asie du Sud-Est. La juste lutte du peuple kampuchéen contre l'agression étrangère lui a valu une vaste sympathie et le soutien de tous les peuples du monde et de la communauté internationale. Ces quelques dernières années, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté tous les ans, à une majorité écrasante, une résolution sur la situation au Kampuchea. Depuis la récente signature des accords de Genève sur le règlement politique de la question afghane, la communauté internationale a demandé avec une insistance accrue que les troupes vietnamiennes se retirent du Kampuchea et que la question du Kampuchea soit réglée sans délai.

Le Gouvernement chinois a toujours pensé que le règlement de la question kampuchéenne passe par le retrait du Kampuchea, dans les délais les plus brefs possibles, de toutes les troupes vietnamiennes, de manière à permettre aux Kampuchéens de décider de leur propre sort sans aucune ingérence étrangère. Le Gouvernement chinois n'a cessé de préconiser un règlement politique de la question kampuchéenne et a appuyé toutes les tentatives et tous les efforts en vue d'un règlement juste et raisonnable. Les parties en cause cherchent actuellement une solution au problème. Le Gouvernement chinois est prêt à faciliter ce processus et déclare ce qui suit :

1. Le retrait complet du Kampuchea des troupes vietnamiennes, et ce à la date la plus rapprochée possible, est la clef du règlement de la question kampuchéenne. La partie vietnamienne devrait proposer dès que possible un calendrier, acceptable pour toutes les parties intéressées, pour retirer en peu de temps ses troupes du Kampuchea et un accord devrait être conclu sur cette base.
2. Nous sommes en faveur de la constitution au Kampuchea d'un gouvernement provisoire quadripartite de coalition, ayant le Prince Norodom Sihanouk à sa tête, tandis que le Viet Nam procède au retrait de ses troupes. Les candidats de chaque parti au gouvernement provisoire devraient être proposés par le parti intéressé et jugés acceptables par les autres partis.
3. Il faudrait, lors de l'établissement de ce gouvernement provisoire au Kampuchea, imposer un gel aux forces kampuchéennes de toutes les factions; ces forces devraient s'abstenir de participer à l'activité politique et d'intervenir dans les élections générales afin que le peuple kampuchéen puisse élire librement ses représentants, sans ingérence extérieure et sans être soumis à la menace de la force.

4. Il faudrait instituer un système international pratique et effectif pour surveiller le retrait des troupes vietnamiennes, le maintien de la paix au Kampuchea et la conduite d'élections libres. Si les parties intéressées parviennent à s'entendre sur un règlement politique de la question kampuchéenne, la Chine sera prête à se joindre à d'autres pays pour garantir, sur une base internationale, l'existence d'un Kampuchea indépendant neutre et non aligné.
